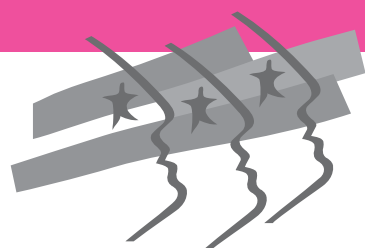


# La lettre du MEDEF de l'Ain

## N° 48 - Mai 2014 - Juin 2014



**MEDEF de l'ain**  
Mouvement des Entreprises de France

### Le MEDEF publie le premier « Carnet de santé » de la France et des entreprises

Basé sur des données publiques reconnues, claires et transparentes, ce « *Carnet de santé* » vise à donner une vision de la situation économique de notre pays par comparaison avec la zone euro, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Le premier tableau publié démontre la gravité de notre situation et la nécessité d'agir vite et fort pour rétablir la situation de notre pays et de son économie. Sur les dix indicateurs relatifs à la France, notre pays est en dernière position sur six d'entre eux, parmi lesquels trois illustrent le mal français : dépense publique, dette publique, taux de prélèvements obligatoires.

*« La France est malade et ce carnet de santé permet de poser le diagnostic ».*

Le Pacte de Responsabilité proposé par le Président de la République peut être l'ordonnance qui permettra la guérison. Encore faut-il que la thérapie proposée soit à la hauteur de l'enjeu et que la confiance, indispensable à la guérison, s'installe.

Ces indicateurs seront actualisés tous les trois mois.

Rendez-vous sur notre site  
[www.medef-ain.com](http://www.medef-ain.com)  
pour retrouver ce premier  
« Carnet de santé »

### ÉDITO

Je note, avec satisfaction, que le Premier ministre a mis la compétitivité des entreprises au cœur de la stratégie économique du gouvernement. C'est d'ailleurs le sens du Pacte de Responsabilité qui doit désormais être mis en œuvre sans tarder.

La baisse du coût du travail et de la fiscalité est la seule solution pour rétablir les marges des entreprises françaises, qui sont pour l'instant les plus faibles d'Europe.

Il faut tenir l'objectif, annoncé par le Président de la République, de convergence avec nos grands voisins européens d'ici 2020. Il existe 116 milliards de prélèvements en trop sur les entreprises françaises par rapport aux entreprises allemandes.

Je salue également l'ambition affichée sur la baisse des dépenses publiques, la volonté de réformer l'organisation territoriale des collectivités et la poursuite de la baisse du coût du travail.

Pour le MEDEF, une action résolue, cohérente et forte dans l'esprit du Pacte de Responsabilité est désormais indispensable. Le temps des discours est révolu. Il n'est plus possible d'attendre. La situation de la France est dégradée, les entreprises sont en péril, l'emploi continue de tomber. Seule une politique résolue en faveur de la compétitivité des entreprises est en mesure de redresser notre pays dans la durée.

Nous poursuivons notre mobilisation pour assurer le succès du Pacte de Responsabilité mais restons très vigilants quant au respect des engagements annoncés.

Rappelons que nous luttons chaque jour pour maintenir nos entreprises et nos emplois, ce qui devient de plus en plus difficile.

Au-delà des mesures attendues de la part du gouvernement, les entreprises sont prêtes à jouer le jeu et à créer de la richesse et de l'emploi, dès lors que leur carnet de commande le leur permettra.

Nous restons mobilisés et à votre écoute

Francis Guaitoli,  
Président



# Rencontres avec les chefs d'entreprise

## Le MEDEF de l'Ain sur le terrain

Depuis deux ans maintenant, le MEDEF de l'Ain va à la rencontre des chefs d'entreprise sur les différents bassins du département.

C'est ainsi que, courant avril 2014, reçus respectivement par les Établissements Brevet à Bourg-en-Bresse, SME à Culoz et Synapse à Bellignat, le président Francis Guaitoli a pu expliquer le rôle et la position du MEDEF dans l'annonce du Pacte de Responsabilité, réaffirmer l'engagement de notre organisation dans la défense des intérêts des chefs d'entreprise, insister sur la nécessité urgente de mesures immédiates.



▲ Réunion chez Synapse Construction



▶ Société SME à Culoz

▲ Entreprise Brevet Carrosserie



## Mieux vaut céder que cesser

Le CRA association nationale a pour vocation de favoriser la cession et la transmission de PME et PMI. C'est un enjeu important pour la pérennité de notre tissu économique et de nos entreprises.

Les 200 délégués, anciens responsables d'entreprises, répartis sur le territoire national gèrent une base de données comprenant plus de 2000 repreneurs et cédants visible sur le site [www.cra-asso.org](http://www.cra-asso.org)

Le CRA assure également des sessions de formation à la reprise d'entreprises et de sensibilisation des cédants au processus de transmission, à Lyon 69009 - 14 rue Gorge-de-Loup.

Contact par e-mail : [cra.bourg@cra-asso.org](mailto:cra.bourg@cra-asso.org) ou par téléphone

Les délégués présents sur le département de l'Ain :

Alain Gaillard - Tél. : 06 37 23 28 60 pour Bourg et le Val-de-Saône

Jean-Paul Hermant - Tél. : 06 16 10 25 43 pour le secteur d'Oyonnax

Gérard Rigoulet - Tél. : 06 88 47 19 24 pour la Plaine de l'Ain et la Côtière



**Le jeudi 22 mai 2014 à 19h30  
à Mezeriat, salle des réceptions,**

Le CRA, à l'initiative du MEDEF de l'Ain, anime une réunion organisée par la Communauté de Communes des Bords de Veyle sur le thème de la **transmission d'entreprise**.

## Le rendez-vous de l'emploi et du handicap

**Le Rendez-Vous de  
l'Emploi et du Handicap**  
Mardi 13 mai 2014  
Salle des fêtes de Péronnas  
Allée de la Grange Magnien  
De 10 H à 12 H et de 13 à 16 H 30



**Ce sera pour vous l'occasion de...**

- Rencontrer des demandeurs d'emploi en situation de handicap
- Recueillir des CV et rencontrer d'autres employeurs
- Bénéficier d'informations concernant le maintien en emploi, les aides et dispositifs de l'AGEFIPH
- Participer à un événement gratuit dans une ambiance conviviale
- Repartir avec l'annuaire des partenaires du handicap de l'Ain

**COUPON REPONSE**

Madame / Monsieur .....  
Société.....  
Mail et n° de téléphone .....

Participera au « Rendez-Vous de l'Emploi et du Handicap »  
 Ne participera pas

Confirmation impérative de votre présence le plus tôt possible  
par mail à [mariechristineduchene@medef-ain.com](mailto:mariechristineduchene@medef-ain.com), ou fax au 04 74 32 00 59  
ou à l'adresse suivante : MEDEF de l'Ain - Mme DUCHENE - 247 chemin de Bellevue  
01960 PERONNAS

L'emploi des travailleurs handicapés fait l'objet d'aides et d'accompagnements spécifiques que beaucoup d'entreprises méconnaissent...

Les travailleurs handicapés n'ont pas toujours la même facilité à entrer en contact avec un employeur. Ils ne connaissent pas toujours dans le détail les aides dont l'entreprise et eux-mêmes peuvent bénéficier lors de leur recrutement, de leur maintien dans l'emploi ou dans le cadre de leur création d'entreprise...

C'est pour répondre à toutes ces questions, mais aussi provoquer la rencontre entre des employeurs qui ont des postes à pourvoir et des demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés, qu'est organisé le :

### Rendez-Vous de l'Emploi et du Handicap Mardi 13 mai 2014

Salle des fêtes de Péronnas  
(allée Grange-Magnien)

de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

#### CONTACT

**Marie-Christine Duchêne**

Responsable de la mission handicap  
du MEDEF de l'Ain

Tél. : 04 74 32 17 14

E-mail : [mariechristineduchene@medef-ain.com](mailto:mariechristineduchene@medef-ain.com)

## Rallye emploi

Le **Rallye Emploi**, organisé chaque année par les 3 Lion's Club de Bourg-en-Bresse  
aura lieu **le 20 mai 2014**

Cette 13<sup>e</sup> édition de la manifestation regroupant l'ensemble des partenaires de l'emploi du bassin de Bourg-en-Bresse a pour objectif d'accompagner une centaine de volontaires demandeurs d'emplois dans leur recherche.

Pendant une journée, il leur est proposé de prospecter les entreprises pour collecter des offres d'emplois qui leur seront réservées durant 15 jours. En 2013, le **Rallye Emploi** a permis à 100 demandeurs d'emploi de collecter 106 offres après avoir prospecté plus de 650 entreprises. 35 embauches ont été concrétisées suite à cet événement.

Le MEDEF de l'Ain participe, chaque année, à cette action qui donne aux demandeurs d'emploi l'opportunité d'entrer en contact direct avec les entreprises. Cette expérience permet de remotiver les volontaires et de contribuer à aider les entreprises dans leur démarche de recrutement.

#### CONTACT

**Boris Vessella**

Conseil en Ressources Humaines

Tél. : 04 74 32 17 18

E-mail : [borisvessella@medef-ain.com](mailto:borisvessella@medef-ain.com)



## Agenda

**13 mai 2014,**  
de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

« Le Rendez-Vous de l'Emploi  
et du Handicap »

**Salle des fêtes de Péronnas**  
Allée Grange-Magnien

**27 mai 2014, de 9 h à 11 h**

Évolution des régimes de  
protection sociale complémentaire

**Maison des Entreprises**  
247 Chemin de Bellevue  
01960 Péronnas

**11 juin 2014, de 9 h à 11 h**

Point sur la réforme des retraites  
et offres de services de la Carsat

**Maison des Entreprises**  
247 Chemin de Bellevue  
01960 Péronnas

**12 juin 2014,**

de 17 h à 18 h : Assemblée  
générale statutaire

de 18 h à 20 h 30 : Soirée théâtre  
**Auditorium de Péronnas**  
Rue du Stade

## La formation par alternance

L'alternance est la solution pour anticiper vos besoins en compétences, préparer vos futurs salariés, mais également transmettre la culture de votre entreprise. C'est un rythme de formation entre école et entreprise. Plus proche de la réalité du monde du travail, l'alternance permet de développer un savoir-faire et un savoir être adaptés au monde de l'entreprise tout en préparant un diplôme ou une qualification professionnelle.

### Vous recrutez :

Notre Conseil en Ressources Humaines vous accompagne dans votre démarche pour répondre au mieux à vos attentes et vous permettre de bénéficier des dispositifs financiers (aides à l'embauche, exonération de charges patronales, crédit d'impôts apprentissage...).



### CONTACT

**Boris Vessella**

Conseil en Ressources Humaines

Tél. : 0474321718 - mail : borisvessella@medef-ain.com



## Vous souhaitez recruter un jeune en alternance ?

Il a besoin d'un logement proche de votre entreprise ou de son école ? Amallia accompagne les jeunes de moins de 30 ans, en formation. Pour que votre futur collaborateur débute sereinement son apprentissage, nos conseillers mobilité construisent avec vous la solution mobilité qui répond parfaitement à ses attentes et besoins.



- Une prise en charge de son loyer jusqu'à 100 € par mois et sur toute la durée de sa formation



- Il a besoin d'un logement qui se situe à plus de 70 km de son domicile actuel, un conseiller lui propose des logements en adéquation avec sa demande et organise les visites



- Il a signé son bail et doit verser une caution, l'avance LOCA PASS® lui permet de régler le montant demandé par le bailleur (plafonné à 500 €)



- Le bailleur demande un garant, Amallia garantit les loyers impayés (logement HLM ou conventionné)

Toutes ces aides sont cumulables et soumises à conditions, consultez-nous.

Vous désirez des renseignements complémentaires, un conseiller est à votre disposition au **04 74 42 25 15**.

Vous pouvez **télécharger le dépliant** correspondant ou vous rendre sur le site [www.medef-ain.com](http://www.medef-ain.com), page d'accueil.

### Amallia Action Logement

« **Maison des Entreprises** »  
**247 Chemin de Bellevue**  
**01960 Péronnas**

Sur internet [www.amallia.fr](http://www.amallia.fr)



247 Chemin de Bellevue  
BP 21 - 01960 Péronnas

Tél. 04 74 32 17 10  
Fax 04 74 32 00 59

[sylviefavro@medef-ain.com](mailto:sylviefavro@medef-ain.com)  
[www.medef-ain.com](http://www.medef-ain.com)

Prochaine publication de la lettre du MEDEF de l'Ain : juillet 2014. À très bientôt ! Contact : Sylvie Favro  
Directeur de publication : Élisabeth Refray - Directeur général du MEDEF de l'Ain - Réalisation : dsfi-bourgenbresse.com